LAVAL

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT
SANITAIRE DE LA COMPAGNIE
USINE DE TRIAGE LACHENAIE INC. À LACHENAIE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ AU BAPE

VILLE DE LAVAL

MARS 1995

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE LA COMPAGNIE USINE DE TRIAGE LACHENAIE INC. À LACHENAIE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ AU BAPE

AVANT-PROPOS

Ville de Laval tient à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui lui offre l'occasion de présenter un mémoire concernant le sujet très important de la gestion des déchets.

Laval avait pris connaissance, dès sa parution, du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de la compagnie Usine de Triage Lachenaie inc. à Lachenaie.

L'intention de Laval n'est pas de porter un jugement sur le projet lui-même, mais de fournir au Bureau d'audiences des informations sur la situation de la Ville en tant qu'utilisateur de ce site d'enfouissement.

Au cours des dernières années, le Service de l'environnement de Ville de Laval a réalisé plusieurs études et projets de plans directeur. Laval est très au fait de la problématique générale concernant la gestion des déchets et suit de très près les développements dans ce domaine.

Ville de Laval est consciente de ses responsabilités et entend les assumer. À cet effet, Laval est prête à travailler avec tous les intervenants, dans le respect des lois et règlements, et désire apporter des solutions d'avenir conformes avec les objectifs de développement durable.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE LA COMPAGNIE USINE DE TRIAGE LACHENAIE INC. À LACHENAIE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ AU BAPE

1- ÉTAT DE LA SITUATION

DÉCHETS GÉNÉRÉS

Laval compte environ 330 000 citoyens.

La quantité d'ordures ménagères générée par les 124 960 résidences et logements et une partie des 11 379 commerces et industries, soit ceux qui génèrent peu de déchets (moins de 6 sacs par collecte) fut de 146 486 tonnes en 1994. La quantité d'ordures ramassée fut de 141 342 tonnes. La différence de 5 144 tonnes est la quantité de matières récupérée grâce aux différents programmes mis en place par Ville de Laval.

Les déchets générés par une partie des commerces et industries qui génèrent beaucoup de déchets (plus de 6 sacs par collecte) est ramassée par des entreprises privées. La quantité ramassée pourrait être de 100 000 tonnes par année.

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES DÉCHETS - 1994
POURCENTAGE RÉCUPÉRÉ

TABLEAU RÉSUMÉ

POPULATION:	**330 000**
Unités d'occupation résidentielles:	
Unifamiliales (détachées ou non)	68 963
3 à 7 logements	25 824
Total 7 logements et moins	**94 787**
8 logements et plus	22 587
Condos	7 586
Total 8 logements et plus et condos	**30 173**
Total résidentiel:	**124 960**
Unités d'occupation commerciales et industrielles:	**11 379**
TOTAL (Au 1er juillet 1994):	**136 339**

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

DESTINATION DES DÉCHETS

Depuis le 28 octobre 1991, les ordures ménagères ramassées par les entreprises à contrat avec Ville de Laval sont dirigées vers le lieu d'enfouissement sanitaire de la compagnie Usine de Triage Lachenaie inc. à Lachenaie. Auparavant elles étaient dirigées vers le C.T.E.D. à Montréal.

L'entente actuelle entre Ville de Laval et U.T.L. (Usine de Triage Lachenaie inc.) stipule que le tarif est de 28,80 $/tonne avec indexation selon les indices du coût de la vie. L'entente est valide jusqu'au 31 mars 1997.

En 1994, c'est 141 342 tonnes d'ordures qui ont été dirigées vers ce site d'enfouissement.

Les lieux d'élimination des déchets générés par les commerces et industries et ramassées par des entreprises privées sont choisis par ces dernières.

ACTIVITÉ	Tonnes	Pourcentage
DÉCHETS GÉNÉRÉS	**146 486**	**100,00%**
MATIÈRES RÉCUPÉRÉES		
Collecte sélective de porte à porte (10 524 portes)	1 443	0,99%
Îlots de collecte sélective (30)	2 868	1,96%
Récupération de papier dans les écoles (106 écoles)*	218	0,15%
Sous-total des matières recyclables	4 529	3,09%
Composteurs domestiques (6 200 à 50 kg)	310	0,21%
Feuilles mortes (compostage à la ferme)	270	0,18%
Sapins de Noël (2 500 à 6,5 kg)	16	0,01%
D.D.D.	19	0,01%
Total matières récupérées	**5 144**	**3,51%**
RESTE À ENFOUIR	**141 342**	**96,49%**

*En collaboration 50/50 avec les Commissions scolaires de Laval

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

2- LES PROGRAMMES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Laval croit que la réduction de la quantité de déchets à enfouir fait partie de la stratégie à adopter pour une gestion intégrée des déchets. C'est pourquoi elle a mis en place plusieurs programmes.

L'ACHAT DE MATIÈRES RECYCLÉES

Dans toute la mesure du possible, Laval achète des matières recyclées, du papier de bureau aux protecteurs d'arbres en pneus recyclés, en passant par les bacs de récupération.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Dès décembre 1990 Laval implantait la collecte de porte-à-porte auprès de 3 537 résidences dans les quartiers Champfleury et Val-des-Arbres.

Actuellement, la collecte de porte-à-porte permet de rejoindre 10 524 résidences, soit 3 949 dans les quartiers Duvernay et Val-des-Arbres, 2 686 dans les quartiers Champfleury et Champenois et 3 889 dans le quartier Laval-des-Rapides.

En outre, toute la population de Laval a accès à un des trente (30) îlots de collecte sélective, répartis sur tout le territoire.

En 1993, 3 327 tonnes avaient été récupérées, soit 643 tonnes de porte-à-porte (3 537 portes) et 2 683 tonnes dans les îlots.

En 1994, 4 311 tonnes furent récupérées, soit 1 443 tonnes de porte-à-porte (3 537 portes jusqu'au 31 mars, 6 835 portes du 1er avril au 28 septembre, et 10 524 portes depuis le 29 septembre) et 2 868 tonnes dans les îlots.

En moyenne, dans les quartiers Champfleury/Champenois et Duvernay/Val-des-Arbres, la participation hebdomadaire est de 45%, tandis que la participation mensuelle s'élève à 74%. Pour le quartier Laval-des-Rapides, où la collecte a été mise en place le 29 septembre 1994, la participation hebdomadaire est de 33% et la participation mensuelle de 66%.

Dans les quartiers desservis de porte-à-porte, le taux de récupération est de l'ordre de 15% (181 kg/porte sur 1 200 kg/année).

Pour l'ensemble de la Ville, le taux de réduction est de 3%, soit 4 311 tonnes des 141 342 tonnes générées à chaque année.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

LA RÉCUPÉRATION DE PAPIER DANS LES ÉCOLES

En 1993, Laval avait contribué à mettre en place un programme de récupération de papier dans les écoles de Laval.

Depuis la rentrée scolaire 1994, la Ville défraie la moitié des coûts inhérents à ce programme implanté dans 106 écoles. En 1994, soit pour la période de janvier à juin et de septembre à décembre, 218 tonnes de papier ont été récupérées.

LA RÉCUPÉRATION DE PAPIER DANS LES BUREAUX DE LA VILLE

Les employés oeuvrant pour Ville de Laval, ont à leur disposition un système de récupération de papier de bureau. La récupération est effectuée par une entreprise spécialisée dans ce domaine.

LA DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Depuis 1992 Laval fait office de pionnière dans le domaine du compostage domestique. Elle a mis en place un centre de démonstration au Centre de la Nature et donne de nombreuses conférences sur le sujet. À ce jour 6 200 composteurs ont ainsi été distribués. En supposant que chaque utilisateur dispose de 50 kg de matière organique, on arrive ainsi à réduire de 310 tonnes par année, la quantité de déchets à enfouir.

LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Depuis deux (2) ans déjà Laval a mis en place des projets de ramassage des feuilles mortes. Toute la population est invitée à venir déposer ses feuilles mortes dans un des trois (3) sites prévus à cet effet. De plus certains quartiers se voient offrir la collecte de porte-à-porte. Ce fut le cas de 9 200 résidences en 1993 et de 12 000 résidences en 1994 (Quartiers Champfleury/Champenois, Duvernay/Val-des-Arbres, Laval-sur-le-Lac/Sainte-Dorothée et Laval-des-Rapides).

77 000 sacs de papier biodégradable furent distribués gratuitement par la Ville à cette occasion.

Les quantités ramassées furent de 170 tonnes en 1993 et de 270 tonnes en 1994.

Les feuilles ramassées en 1994 sont compostées chez des agriculteurs de Laval.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

LE RAMASSAGE DES BRANCHES

Le Service des travaux publics offre un service de ramassage des branches à la population. Ainsi, chaque année environ 250 tonnes de branches sont ramassées et déchiquetées par la Ville. Les copeaux sont récupérés et utilisés pour divers usages.

De plus, l'entretien des 70 000 arbres appartenant à la Ville génère environ 800 tonnes de branches qui sont ramassées et entreposées sur un terrain de la Ville dans l'attente d'une solution écologique.

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

En 1994 Laval a mis en place un programme qui a permis de ramasser 2 500 sapins de Noël. Ceux-ci sont déchiquetés et mis en copeaux qui sont utilisés à diverses fins.

LA COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX (D.D.D.)

En 1993, dix (10) journées de collecte des déchets domestiques dangereux furent organisées par la Ville. À cette occasion, 89 567 kg de matières dangereuses furent recueillis auprès de 3 358 visiteurs.

En 1994, une (1) journée de collecte fut organisée, samedi le 8 octobre, par le Service correctionnel du Canada, sur le site du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en collaboration avec le Service de l'environnement de Ville de Laval.

À cette occasion, 651 visiteurs furent reçus et 19 000 kg de matières dangereuses furent recueillis.

Un budget de 45 000,00 $ est prévu pour la tenue de deux (2) journées de collecte des déchets domestiques dangereux en 1995.

3- LA COLLECTE SÉLECTIVE: QUI DOIT PAYER?

Laval, nous l'avons vu, a mis en place plusieurs programmes de réduction des déchets à enfouir, et elle le fait malgré les coûts élevés qui s'imposent.

La collecte sélective est déjà accessible à tous les citoyens de Laval principalement grâce aux trente (30) îlots de collecte répartis dans tout la Ville. D'autre part, plus de 10% des résidences de sept (7) logements et moins sont déjà desservies de porte-à-porte.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

Le service de porte-à-porte coûterait actuellement environ 16,00 $ par porte soit un coût de 1,5 millions $ pour desservir les 94 715 résidences situées dans les immeubles de moins de sept (7) logements. Malgré une réduction des coûts d'enfouissement due au tonnage moindre (environ 410 000,00 $) ce service exigerait des citoyens de Laval un effort supplémentaire de plus de 1 millions $ par année.

Laval pose la question: Qui doit payer pour ce service? Les citoyens via leur compte de taxe, ou les consommateurs via le prix des biens qu'ils achètent. Les développements récents en Europe nous indiquent qu'il n'appartient pas aux villes de financer ce service, mais bien aux consommateurs.

À cet effet, Laval croit qu'il appartient aux entreprises manufacturières de financer la collecte sélective. Or ces entreprises semblent disposées à participer plus activement au financement de la collecte sélective (CIPSI Canadian Industries Packaging Stewardship Initiatives). Il appartiendra aux autorités gouvernementales de faire appliquer des règles de financement justes et équitables pour tous.

Au Canada, plusieurs signes encourageants nous font croire que les coûts de la collecte sélective sont à la baisse, principalement grâce au raffermissement des marchés des matières secondaires.

Laval suit de très près tous les développements dans ce domaine et est prête à agir dès que la situation économique le permettra.

4- LA RÉDUCTION À LA SOURCE: D'UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE

Les villes sont appelées à ramasser les déchets. Or de vigoureux programmes gouvernementaux pourraient aider à réduire la quantité de déchets générés, déchets qui n'auraient pas à être ramassés. Un taux de réduction de 10% pourrait être envisagé.

5- LA RÉCUPÉRATION N'EST PAS SANS LIMITES

Dans la plupart des villes du Québec, la collecte sélective ne permet pas de récupérer plus de 20% des déchets.

Pour pouvoir augmenter les taux de récupération il y aurait lieu de mettre en place d'autres programmes de récupération tels la collecte de la matière organique. Mais même une fois en place il appert que de tels programmes ne dépasseraient pas non plus les taux de 20%.

En conséquence, même en mettant en place tous les programmes de récupération possibles, les villes ne peuvent récupérer plus de 40% des déchets.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362

LAVAL

6- EN GUISE DE CONCLUSION

Malgré les programmes de réduction de déchets pouvant être mis en place par les villes, et des mesures vigoureuses de réduction des déchets à la source, Laval croit qu'il restera toujours une quantité importante de déchets à enfouir, soit de l'ordre de 50%. Ces résidus devront être enfouis dans des sites fiables et autorisés. L'enfouissement sanitaire constitue et continuera de constituer un maillon essentiel de la gestion intégrée des déchets.

Rappelons que Laval possède déjà sur son territoire de nombreux sites d'enfouissement qui sont aujourd'hui fermés. En effet, l'ancien site Saint-Judes dans le quartier Chomedey, l'ancien site Bomar près du boulevard des Laurentides, au centre de Laval, l'ancien site Cloutier, dans l'est, et même notre beau Centre de la Nature à Saint-Vincent-de-Paul ont reçus pendant plusieurs années des déchets provenant de Montréal et de la région. La disposition des déchets à l'extérieur d'une limite territoriale géographique et/ou politique n'est donc pas d'aujourd'hui et répond à un impératif environnemental et économique de la société dans laquelle nous vivons.

À cause de la densité de sa population et des nombreux prérequis nécessaires, dont entre autre une localisation en terrain argileux, l'ouverture d'un nouveau site d'enfouissement à Laval serait sans aucun doute un procédé long et coûteux et sans aucune garantie de succès.

Laval utilise donc les sites autorisés disponibles de la région, selon la loi du marché. L'endroit le moins coûteux en incluant les coûts de transport des déchets est actuellement le lieu d'enfouissement sanitaire de la compagnie Usine de Triage Lachenaie inc. à Lachenaie.

Laval désire donc continuer à utiliser ce site tant qu'il sera avantageux pour elle de le faire. C'est pourquoi, Laval croit que, en autant que toutes les conditions pour la protection de l'environnement sont remplies, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec devrait accorder les permis requis pour l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de la compagnie Usine de Triage Lachenaie inc. à Lachenaie.

André Perrault, ing., M.S.C.E., directeur

André Giroux, ing., M. Ing., conseiller professionnel - Déchets solides

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

3, Place Laval, bureau 430, C.P. 422, Succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4
Téléphone: (514) 662-4545 Télécopieur: (514) 662-4362